

PROCES-VERBAL DE CARENCE

Effectif du Conseil : 44

Présents : 08

L'An Deux Mille Vingt-deux et le Jeudi vingt janvier à dix-sept heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe régulièrement convoqué, le 14 janvier 2021 s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances rue Auguste Bébien, sous la présidence de **Monsieur Thierry ABELLI**.

La convocation a été affichée au siège de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe, le 14/01/2022.

ETAIENT PRESENTS : **M. ABELLI** Thierry, Président ; **M. LÉON** Alain, 2^{ème} Vice-Président ; **M. EDMOND** Claude, 3^{ème} Vice-Président ; **Mme PENCHARD** Marie-Luce, 8^{ème} Vice-Présidente ; **M. ATALLAH** André ; **Mme BAILLET** Patricia ; **M. BELFORT** Hubert ; **Mme KALI-ÉLIE** Nadya ;

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Président constate que **08** conseillers communautaires sont présents dans la salle. Suite à des problèmes techniques, il se retrouve dans l'impossibilité de faire l'appel des membres présents pour la tenue de Visioconférence. Il est donc décidé de convoquer le Conseil à une nouvelle séance.

Le Président de la CAGSC,



Thierry ABELLI